



Pour diffusion immédiate : 2/11/2022

GOVERNEURE KATHY HOCHUL

LA GOUVERNEURE HOCHUL ANNONCE LE DÉBUT DE LA CONSTRUCTION DU PREMIER TRONÇON DE LA VOIE VERTE DES ADIRONDACKS

Il offrira des possibilités de loisirs de renommée mondiale au cœur des Adirondacks

Le Département de la préservation de l'environnement et le Bureau des services généraux choisissent un entrepreneur, la mobilisation des équipements est en cours pour la première des trois phases de construction

La gouverneure Kathy Hochul a annoncé aujourd'hui le début de la construction de la voie verte des Adirondacks (Adirondack Rail Trail), un sentier récréatif polyvalent d'environ 55 kilomètres (34 miles) destiné aux aventuriers de plein air entre Tupper Lake et Lake Placid. La première des trois phases de construction permettra de transformer l'ancienne voie ferrée le long du tronçon du couloir allant de Lake Placid à Saranac Lake en un sentier à usage partagé de renommée mondiale destiné aux randonneurs, aux cyclistes, aux skieurs de fond et aux amateurs de motoneige.

« L'État de New York abrite certaines des régions les plus pittoresques du pays, avec des paysages spectaculaires et des possibilités de loisirs incroyables », **a déclaré la gouverneure Hochul.** « La voie verte des Adirondacks sera une attraction de premier plan dans l'une de nos régions les plus pittoresques, et permettra aux résidents et aux visiteurs de découvrir les Adirondacks en toute simplicité, tout en les reliant à d'innombrables économies et communautés locales. »

Une fois terminée, la voie verte des Adirondacks reliera les communautés de Lake Placid, Saranac Lake et Tupper Lake. L'itinéraire permettra aux utilisateurs de profiter du charme et des équipements touristiques uniques de chaque communauté tout en donnant accès à des kilomètres de sentiers à couper le souffle, à de nombreux campings et à d'abondants cours d'eau dans les terres de la Forest Preserve adjacente au couloir de déplacement. Des panneaux d'interprétation aideront les visiteurs à découvrir l'histoire de la voie ferrée, les cultures des communautés adjacentes, ainsi que les terres et les eaux environnantes. Le sentier devrait être achevé en 2025.

Le Département de la préservation de l'environnement (Department of Environmental Conservation, DEC) et le Bureau des services généraux (Office of General Services, OGS) de l'État de New York ont récemment attribué à Kubricky Construction Corp. de Wilton, dans le comté de Saratoga, le contrat de 7,9 millions de dollars pour la première phase de construction. Le contrat est financé par NY Works, avec un montant supplémentaire de 225 000 dollars financé par le Fonds de protection de l'environnement pour la supervision et les inspections de la construction.

Basil Seggos, commissaire au Département de la préservation de l'environnement de l'État, a déclaré : « La voie verte des Adirondacks sera une destination de choix pour mettre en relation les New-Yorkais avec la nature et attirer davantage de résidents et de visiteurs vers les nombreuses possibilités de loisirs offertes par cette région. Le début de la construction est un jalon passionnant dans la mise en œuvre de la voie verte et nous nous réjouissons de la poursuite des partenariats entre l'État, l'administration fédérale, les nations autochtones et les collectivités locales qui feront de ce projet une réalité. »

Jeanette Moy, commissaire au Bureau des services généraux, a déclaré : « Sous la houlette de la gouverneure Hochul, l'OGS collabore avec succès avec ses partenaires locaux et de l'État sur des initiatives qui soutiennent le tourisme local et améliorent l'expérience des visiteurs dans l'État de New York. La voie verte des Adirondacks élargira les possibilités de loisirs de plein air dans l'une des régions les plus pittoresques de l'État, et l'équipe de l'OGS est ravie de voir le début de la construction de cet incroyable projet. »

Marie Therese Dominguez, commissaire au Département des transports, a déclaré : « La voie verte des Adirondacks offrira aux visiteurs une promenade panoramique sur les rails, et aux randonneurs et cyclistes un voyage inégalé à travers certains des paysages les plus époustouflants de New York. Le Département des transports est fier de jouer un rôle important dans la reconversion de cette ancienne ligne de chemin de fer en une destination récréative incontournable qui permettra aux habitants de New York et aux visiteurs de notre État d'explorer plus facilement la beauté des Adirondacks. »

Le projet fait partie des investissements stratégiques du DEC dans le cadre de l'initiative Adventure NY visant à améliorer l'accès du public aux terres et aux installations de l'État et à rapprocher les personnes de la nature et du plein air. Le sentier est conçu pour être accessible aux personnes de toutes capacités, dans la mesure du possible. La majorité de la surface du sentier sera constituée de pierres concassées compactées. Le sentier sera pavé dans certaines zones du village de Saranac Lake et sur de petites sections de sentier au-dessus des ponts.

Les travaux de transformation du sentier ont commencé en octobre 2020, lorsque le Département des transports (Department of Transportation, DOT) de l'État s'est employé à retirer l'infrastructure ferroviaire du tronçon du couloir allant de Tupper Lake à Lake Placid. En mars 2022, [le DEC et le DOT ont annoncé](#) le transfert de

compétence au DEC. Le transfert a marqué l'achèvement officiel de la phase de retrait des rails et le début de la phase officielle de conception et de construction du sentier. Avec le transfert de compétence, le DEC a assumé la gestion de la sécurité publique et des activités récréatives, ainsi que l'entretien, le long de ce tronçon du couloir.

Cette phase de construction débutera à Station Street à Lake Placid, juste à l'ouest de la gare de Lake Placid, et se terminera juste après la gare de Saranac Lake, près de l'intersection de Cedar Street et de la route 86. Cette phase comprend également la construction d'une aire de stationnement à Tupper Lake et devrait se poursuivre jusqu'à l'année prochaine.

Afin de protéger la sécurité publique, l'accès au tronçon du couloir allant de Lake Placid à Saranac Lake a été restreint pendant les travaux. Le public sera autorisé à pénétrer dans le couloir pendant la période de fermeture hivernale qui débutera le 19 décembre. La construction reprendra au printemps. Les tronçons du sentier de Saranac Lake à Tupper Lake resteront ouverts aux activités récréatives provisoires pendant toute la première phase de la construction. L'accès aux environs du terminus de Tupper Lake sera restreint pendant la construction du parc de stationnement.

L'OGS continuera à superviser la conception et la construction des sentiers tout au long des trois phases. Une fois la construction terminée, le DEC assurera la gestion quotidienne du sentier, en étroite collaboration avec les parties prenantes et les municipalités. Le DEC gère actuellement la sécurité publique et les activités récréatives provisoires, ainsi que l'entretien général, le long du tronçon allant de Lake Placid à Tupper Lake du couloir de déplacement entre Remsen et Lake Placid.

Le sénateur d'État Dan Stec a déclaré : « Notre région est connue pour sa beauté naturelle et ses possibilités de loisirs. La voie verte ne fera que renforcer cette réputation et constituera un atout majeur pour les résidents et les visiteurs lorsqu'elle sera terminée. »

Matthew Simpson, membre de l'Assemblée, a déclaré : « Je suis ravi de voir cet équipement touristique de renommée mondiale se concrétiser, non seulement pour les résidents du parc des Adirondacks et du North Country, mais aussi pour les innombrables visiteurs venus de partout qui ne manqueront pas de le découvrir. La beauté du parc des Adirondacks doit être admirée et vécue en direct. La voie verte offrira cette possibilité à d'innombrables nouveaux chercheurs d'aventures qui n'en auraient peut-être pas l'occasion autrement. »

Des informations actualisées sur l'état du couloir, les phases de construction, des conseils sur les activités récréatives provisoires et une carte d'utilisation publique sont disponibles sur la page Web du DEC consacrée au [couloir de déplacement entre Remsen et Lake Placid](#). Des informations supplémentaires sur la [modification du plan de gestion de l'unité du couloir de déplacement entre Remsen et Lake Placid 2020 et la Déclaration complémentaire d'impact sur l'environnement](#) sont également disponibles sur le site Web du DEC.

###

Informations supplémentaires disponibles sur le site Web www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418